



Chaque geste **compte.**

Devenir des écocitoyens ça ne coûte rien!



Le saviez-vous? Depuis le 1^{er} juillet, Prévost est la première ville au Québec à exiger une redevance à l'achat de divers articles à usage unique pour diminuer la quantité de matière à éliminer et pour financer divers projets visant la réduction des matières résiduelles.

Des options vrac chez les commerçants

Depuis le 1^{er} mai, en vertu du règlement, les commerces qui vendent des produits à usage unique ont l'obligation d'offrir des options en vrac aux consommateurs. Faites un éco-choix en optant pour des items lavables, des items en grands formats ou en faisant remplir votre bouteille réutilisables.

Soyons-en fiers : c'est chez nous que le changement commence !
Pour en savoir plus : eco-choix.ca

Articles assujettis à l'éco-contribution	Redevance
Bouteille d'eau (de moins de 750 ml)	0,10 \$ / bouteille
Paquet de bouteilles d'eau (6 et plus) de moins de 750 ml	0.50 \$ / paquet
Bidon de liquide lave-glace	0,50 \$ / bidon
Vaisselle à usage unique (en paquet ou à l'unité)	0,50 \$ / paquet
Nappe à usage unique	0,25 \$ / nappe
Verre à café à usage unique	0.10 \$ / verre

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS SACS DE PAPIER SEULEMENT

Les vendredis 14, 28 octobre et 11 novembre

Matières acceptées : feuilles, gazon, résidus de râtelage et de jardin.

Maximum de 20 sacs par journée de collecte, par propriété.

AUCUN SAC DE PLASTIQUE NE SERA RAMASSÉ.

L'herbicyclage et le feuillicyclage comportent de nombreux avantages :

- Fournir un engrais naturel au sol;
- Améliorer la résistance aux maladies de la pelouse;
- Réduire les besoins d'arrosage du sol.

100 DOSIMÈTRES GRATUITS

OCCUPE TOI DU RADON



DANS LE CADRE DU MOIS DE LA SENSIBILISATION AU RADON, LA VILLE DE PRÉVOST SE JOINT AU DÉFI 100 TESTS DE DÉPISTAGE DU RADON AFIN DE SENSIBILISER SES CITOYENS À L'IMPORTANCE DU DÉPISTAGE DE CE GAZ INCOLORE, INODORE ET INSIPIDE.

Les résidents de Prévost désirant obtenir plus d'informations et qui ont des questions au sujet du radon sont invités à participer à un webinaire interactif, animé par des experts du radon, **le jeudi 3 novembre prochain, à 19h**. Afin de pouvoir assister à ce webinaire et obtenir une trousse de dépistage gratuite, les citoyens doivent s'inscrire au **Défi 100 tests de dépistage du radon**, sur la page internet suivante : ville.prevast.qc.ca/radon à compter du 21 octobre 2022.

Une fois inscrits, ils pourront récupérer leur trousse de dépistage au bureau du service de l'environnement de Prévost, **entre le 7 et le 11 novembre (2772 boulevard Curé-Labelle)**. Il est à noter que les trousse disponibles sont limitées et seront distribuées seulement aux personnes inscrites au programme. Une preuve de résidence sera demandée au moment de la remise de la trousse.